

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Rapport du conseil d'administration

Jennifer Hayes, présidente de la Commission canadienne du lait

Discours – Priorité au texte prononcé. Ce discours a été traduit conformément à la Politique sur les langues officielles du gouvernement du Canada et révisé pour être affiché et diffusé selon sa politique sur les communications.

1. BIENVENUE

Chers invités, gens de l'industrie, membres du public, bienvenue.

Merci de prendre le temps d'être avec nous cet après-midi. Votre présence soutient et encourage toute notre équipe et témoigne de l'engagement commun qui définit l'industrie laitière canadienne.

Au cours de la dernière année, nous avons affronté des défis et saisi des occasions, ensemble. Je suis fière de notre résilience continue et de nos progrès de 2024 et de 2025, qui prouvent que c'est en collaborant que nous pouvons nous adapter, innover et réussir.

2. LE MANDAT DE LA CCL

Tout d'abord, j'aimerais vous rappeler le mandat de la Commission canadienne du lait.

La CCL a le mandat de donner aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une rétribution juste pour leur travail et leur investissement, ainsi que d'offrir aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de grande qualité. Ces deux volets sont indissociables. Autrement dit, aucun ne peut être réalisé au détriment ou à l'exclusion de l'autre. Cet équilibre est au cœur de tout ce que nous faisons.

3. UN SECTEUR UNI POUR AVANCER

Pour atteindre cet équilibre, nous devons nous unir. Dans tous les secteurs et toutes régions et pour tous les gens de l'industrie, faire front commun est *essentiel*, et non optionnel. De cette façon, nous pouvons réagir avec cohésion aux changements et innover en ayant une vision claire. Quand nous agissons ensemble, nous augmentons notre force collective, pour mieux préserver l'avenir de notre secteur.

Cette coopération mutuelle nous a permis de lancer plusieurs programmes, comme le Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier, qui soutient une industrie canadienne concurrentielle et adaptée aux besoins de la population. Dans l'ensemble du secteur, la CCL continue d'encourager la réflexion sur l'utilisation de tous les composants du lait, en mettant l'accent sur l'innovation et sur une croissance équilibrée.

Elle administre des programmes au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et en partenariat avec les gens de l'industrie, de manière à encourager les investissements et le développement des marchés.

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Rapport du conseil d'administration

Jennifer Hayes, présidente de la Commission canadienne du lait

Pour nous unir, nous devons collaborer. Je tiens d'ailleurs à souligner le dévouement des producteurs, des transformateurs et des autres partenaires, qui trouvent toujours le moyen de se concerter dans l'ensemble de nos activités communes. La collaboration, c'est ce qui fait notre réussite. Elle rend notre industrie plus novatrice et plus résistante pour faire face aux difficultés. Tous les succès que nous célébrons aujourd'hui, et tous ceux à venir – passent par un travail d'équipe.

Faire cause commune ne veut pas dire penser de la même façon. Ce qui importe est d'avoir une vision collective, une vision qui respecte et reconnaît la diversité des points de vue et des réalités au sein d'une structure nationale, ainsi qu'un engagement sincère à travailler ensemble pour parvenir à un consensus.

4. FAIRE AVANCER LE SECTEUR

La CCL s'engage à soutenir les initiatives menées par l'industrie, à dialoguer et à fournir les outils, l'expertise et les données probantes qui contribuent à faire avancer les solutions collectives, tout en demeurant fidèle à son mandat.

C'est ce même principe qui guide notre participation à la planification stratégique du Comité sur la mise en commun du P10. Nous voulons aider à bâtir un secteur laitier équitable et prospère, tout en respectant la direction de nos partenaires.

Tout au long de l'année, notre travail a été guidé par une orientation stratégique claire, axée sur la collaboration, la modernisation et la volonté de veiller à ce que la CCL demeure outillée pour servir efficacement le secteur.

Nous avons déployé des efforts soutenus pour renforcer la gouvernance, améliorer les processus de planification et consolider les capacités internes afin de pouvoir continuer à protéger le système de façon crédible et efficace.

Pour continuer d'avoir confiance en notre système, il est crucial de prendre des décisions transparentes, rigoureuses et fondées sur des preuves solides, une approche qui continue de guider notre travail.

5. PRIORITÉS ET JALONS À VENIR

Nous avons des priorités claires pour 2025-2026.

Nous continuerons d'aider l'industrie à utiliser pleinement les composants du lait grâce aux programmes que nous administrons. Ces efforts reflètent une approche nationale favorisant une croissance équilibrée et durable, qui soutient la compétitivité tout en répondant aux réalités changeantes du marché.

Parallèlement, nous nous engageons à promouvoir des discussions nationales sur une vision commune pour l'industrie laitière. Travailler ensemble, c'est partager une orientation commune, et non adopter des positions identiques. Il faut ainsi respecter la diversité au sein de notre secteur national et

Assemblée publique annuelle de la CCL, janvier 2026

Rapport du conseil d'administration

Jennifer Hayes, présidente de la Commission canadienne du lait

s'engager à collaborer pour trouver un terrain d'entente. Pour être clair, ce n'est pas la CCL qui définit cette vision. Notre rôle consiste plutôt à rassembler, à soutenir le dialogue et à fournir des outils, de l'expertise et des données probantes pour aider l'industrie à trouver des solutions et à les concrétiser.

Nous continuerons aussi à moderniser les cadres qui régissent la gestion de l'offre. Nous veillerons à ce que les règles, les accords et les outils restent pertinents, efficaces et adaptés. L'actualisation de l'Accord du P10, amorcée en collaboration avec les signataires provinciaux, traduit cet engagement et contribuera à garantir que les structures de gouvernance sont en adéquation avec les pratiques actuelles et les besoins futurs.

Dans l'ensemble de ce travail, la prise de décisions fondées sur des données probantes reste essentielle. Des données fiables, une analyse solide et une approche transparente sont indispensables pour maintenir la confiance, soutenir une croissance équilibrée et garantir la crédibilité à long terme du système.

Pour réaliser ces priorités et s'acquitter de notre mandat avec rigueur et intégrité, il faut une organisation solide et efficace. C'est pourquoi nous renforçons la gouvernance, modernisons nos systèmes internes et soutenons notre personnel.

Une partie de ce travail prendra du temps. Il faut bien plus qu'une année pour moderniser complètement nos cadres et arriver à collaborer pleinement. Mais ces aspects sont cruciaux, et sont sur la bonne voie.

Ces priorités démontrent l'importance que nous accordons à nos partenariats et au progrès. Grâce à une collaboration continue et à un sens commun de l'objectif à atteindre, je suis convaincue que nous avancerons ensemble, en assurant une gestion responsable d'un secteur laitier canadien stable, durable et uni. L'année à venir marquera également un jalon important pour la Commission canadienne du lait. En octobre 2026, nous célébrerons notre 60e anniversaire : six décennies de service, de collaboration et d'engagement envers notre mission. Alors que nous préparons les célébrations, nous envisageons un certain nombre d'initiatives pour souligner cette réalisation. De plus amples détails seront communiqués en temps voulu, et nous vous invitons à rester à l'affût alors que nous tournons notre regard non seulement vers l'avenir, mais aussi vers l'héritage qui nous a menés ici.

Sur ce, je vous remercie de votre présence et de votre attention. La séance est levée.